Questions concernant le contrat

Qui peut demander une aqua med dive card ?

Chaque résident de l'UE, de la Suisse ou du Liechtenstein. Ton domicile est considéré comme adresse de contact, qui est essentielle pour la validité de l'assurance maladie lors de voyages à l'étranger. Celle-ci est valable dans tous les pays à l'exception de ton pays de résidence. Si tu déménages dans un pays hors de l'UE, la Suisse ou le Liechtenstein, le contrat ne sera plus valable.

Dans quels pays les prestations sont-elles valables ?

Les prestations de la dive card, médicales et d'assurance, sont valables dans le monde entier.

Quelles sont les différentes cards ?

La **dive card basic** pour les plongeurs de loisir et les amateurs.

La **dive card professional** pour les plongeurs professionnels contenant une assurance responsabilité civile professionnelle et Student Protect, la couverture d'assurance pour élèves de plongée.

La **dive card family** pour toute la famille (soit 2 concubins et 2 enfants de moins de 21 ans vivant sous un même toit).

La **travel card** est un complément à la dive card basic et s'adresse aux membres de la famille non-plongeurs (soit 1 concubin et 2 enfants de moins de 21 ans vivant sous un même toit).

Comment faire la demande d'une dive card ?

- Directement en ligne, par exemple sur www.aqua-med.eu
- Obtenir un formulaire dans ton centre / association de plongée, le remplir sur place ou bien nous le faxer.

Comment puis-je me rétracter du contrat ?

Tu as le droit de te rétracter du contrat sous forme écrite (par exemple par lettre, fax ou e-mail) sans indication du motif. Le délai de rétractation est de 14 jours à partir de la date de réception de l'information sur le droit de rétractation par toi.

Nous attirons ton attention sur le fait qu'avec le début immédiat du contrat, avant l'expiration du délai de rétractation, tu renonces à ton droit de rétractation.

Comment puis-je résilier ?

Tu peux résilier le contrat dive card par écrit, par courrier, fax ou e-mail ou en cliquant sur le bouton « résilier le contrat ici » sur www.aqua-med.eu. Une résiliation par un tiers n'est pas possible, car elle doit être effectuée directement par le titulaire du contrat. Nous serions très heureux de connaître la raison de ta résiliation. Nous souhaitons toujours satisfaire nos clients par nos prestations et sommes donc naturellement reconnaissants pour toute suggestion et critique constructive.

Pour les clients dont le contrat a été conclu avant le 01.03.2022 : Une résiliation est toujours possible à la fin de la durée actuelle et doit nous parvenir au plus tard 14 jours avant.

Pour les clients dont le contrat a été conclu à partir du 01.03.2022 ou après : Une résiliation est possible à la fin de la première durée fixe et ensuite à tout moment avec un préavis d'un mois.

A partir de quand la dive card est-elle valable ?

Ta demande est effective dès qu'elle nous parvient signée ou bien enregistrée en ligne. Tu peux alors décider très spontanément d'aller plonger et tu disposes immédiatement du droit aux prestations! Si tu souhaites une autre date d'entrée en vigueur, mentionnes-le s'il te plaît sur la demande. La dive card est valable une année entière et se renouvelle automatiquement pour une autre année si aucune résiliation écrite ne parvient à nos services au plus tard 14 jours avant la fin du contrat actuel.

Comment prouver la validité de la dive card sans date de validité imprimée sur la card ?

Pour prouver la validité de ta dive card, tu peux naturellement demander à tout moment une confirmation de contrat actuelle auprès de nos services, ou bien la télécharger toi-même dans le portail clients en ligne. Sans date de validité imprimée sur la card, elle peut être utilisée à volonté dans le cadre du contrat et nous évitons ainsi chaque année une quantité non négligeable de déchets plastiques à l'environnement tout en économisant des coûts inutiles pour pour toi en tant que client. Si ta dive card est usée, cassée ou perdue, nous la remplacerons gratuitement !

Version 07/2022